



Déclaration de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) à l'occasion de la quatrième réunion d'amis du président du Comité préparatoire de la seconde phase du SMSI (Genève, 10 janvier 2005)

Nous sommes bouleversés par les images de désespoir et de souffrance qui nous parviennent des pays dévastés par le tsunami qui a frappé l'Asie du sud le 26 décembre dernier et en particulier par l'ampleur des pertes humaines. Avant cette catastrophe, l'année 2004 avait déjà été marquée par une série de catastrophes naturelles de grande ampleur. De nombreux pays ont en effet subi de lourdes pertes en vies humaines et ont dû faire face à d'importants dommages socio-économiques par suite de dangers naturels allant de l'une des pires saisons d'activité cyclonique dans l'Atlantique et le Pacifique aux très fortes inondations qui se sont produites dans l'Est et le sud-est de l'Asie. Toutefois, le tsunami asiatique a atteint un niveau exceptionnel par l'ampleur des pertes humaines et des dégâts associés, le nombre des pays affectés et les efforts déployés en matière de secours.

Bien qu'il ne soit guère possible d'éviter les dangers naturels, la mise en œuvre de systèmes de diffusion d'alertes précoces, conjuguée à une harmonisation de l'évaluation des risques et à des mesures de prévention et d'atténuation, peut empêcher que ces dangers se transforment en catastrophes naturelles. Cela signifie que nous pouvons prendre des mesures qui contribuent à réduire de manière considérable les pertes en vies humaines et les dommages socio-économiques causés par ces phénomènes dangereux. L'OMM a l'ambition de réduire de moitié le nombre des victimes de catastrophes naturelles d'origine météorologique, hydrologique et climatique au cours des quinze prochaines années. Les TIC ont un rôle crucial à jouer dans le développement et la mise en œuvre de systèmes de diffusion d'alertes précoces afin de diffuser des informations exactes en temps voulu et de façon fiable aux populations menacées.

Suggestion concernant un nouveau paragraphe dans le projet de chapeau politique

L'Organisation Météorologique Mondiale suggère de réaffirmer, par exemple dans un nouveau paragraphe du projet de chapeau politique, le rôle crucial des TIC dans la réduction des pertes de vies humaines et de biens par le développement et la mise en œuvre de systèmes de diffusion d'alertes précoces de désastres.

Références dans le Plan d'action de Genève

- Etablir des systèmes de contrôle utilisant les TIC pour prévoir les catastrophes naturelles et les catastrophes causées par l'homme et pour en évaluer l'incidence, en particulier dans les pays en développement, les PMA et les petits pays (voir paragraphe 20.c) du Plan d'action de Genève sous cyberécologie)
- Promouvoir la collecte, la diffusion et la préservation systématiques et efficaces des données numériques scientifiques essentielles, par exemple en ce qui concerne la météorologie, dans tous les pays et ce, à long terme (voir paragraphe 22.d) du Plan d'action de Genève sous cyberscience)
- Appuyer les principes et les normes relatifs aux métadonnées afin de faciliter la coopération, ainsi que l'utilisation efficace des informations et données scientifiques collectées pour les besoins de la recherche scientifique (voir paragraphe 22.e) du Plan d'action de Genève sous cyberscience)